

ce sujet (132 en 1976 et 256 en 1977), les pressions des médias et l'insistance des parlementaires, le Ministère n'aurait sans doute jamais soulevé la question d'un changement de politique à l'endroit de l'Afrique du Sud. Encore aujourd'hui, l'ampleur et même l'exécution des réformes proposées restent incertaines, car cette réalité mouvante qu'on appelle l'opinion publique est divisée entre, d'une part, les églises et les groupements humanitaires et, de l'autre, ceux qui redoutent des conséquences économiques pour le Canada ou une mainmise communiste sur l'Afrique australe.

Si les récentes offensives de charme menées par MM. Sadate, Begin et Dayan auprès de publics américains choisis ont montré que la diplomatie publique est en excellente santé, l'opinion publique ne peut cependant être considérée isolément ou même exercer la moindre prépondérance parmi les facteurs qui jouent dans les processus de décision. Ni les dossiers ministériels ni les témoignages confrontés de deux technocrates traitant d'un même sujet ne permettent de conclure à l'existence d'une relation empirique le moins ditement suivie entre l'opinion publique et le comportement des gouvernements. Qui plus est, les variations sont telles qu'elles font tout simplement échec aux meilleurs efforts visant à schématiser la formulation des politiques. Diverses influences viennent faire contrepoids aux pressions et aux contraintes extérieures et institutionnelles, comme à

d'autres facteurs internes tels l'inflation et le partage constitutionnel des compétences. Pourtant, les hauts fonctionnaires canadiens considèrent essentiel, par respect de leurs relations politiques sinon par fidélité aux principes démocratiques, de consacrer beaucoup de temps et d'argent pour savoir ce que le public veut ou peut être amené à accepter. Le diplomate cramponné aux traditions aristocratiques peut avoir du mal à accepter l'intrusion du public dans ses chasses gardées, mais l'émergence d'une nouvelle classe d'individus conscients des réalités internationales et assumant pleinement leur rôle dans une démocratie de participation ne lui en laisse nullement le choix. Jamais, dans l'histoire du Canada, les citoyens avertis n'ont eu autant de possibilités de participer à ce dialogue sur la politique étrangère et sa mise en oeuvre, qui doit demeurer la base même de notre système démocratique. Les moyens de faire connaître ses vues aux Affaires extérieures ne sont pas limités aux interventions directes dont il est question plus haut, mais passent aussi par les voies indirectes qu'offrent les médias d'information, le Parlement et les autres paliers de gouvernement. Et quand ces vues paraîtront légitimes, éclairées, bien définies et techniquement réalisables sur la scène internationale et dans l'ensemble des priorités du gouvernement canadien, alors le dialogue sur les politiques fonctionnera au mieux et ses fruits s'entasseront dans tous les paniers diplomatiques.

**Quelques exemples d'interventions par écrit reçues aux Affaires extérieures en 1977 sur des questions de politique**

	jan. fév.	mars avril	mai juin	juillet août	sept. oct.	nov. déc.	Total
Embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud	70	59	12	3	1	1	136
Décès d'Anna Mae Aquash	38	11	1	0	0	0	50
Droit de la mer et limite de 200 milles	35	7	2	2	2	0	48
Politique du Canada face au boycott arabe	71	50	4	0	0	0	125
Frontières maritimes	2	2	6	8	0	0	18
Dérivation de la rivière Garrison	17	3	0	2	0	0	22
Affaires culturelles	33	48	25	0	43	39	188
Opposition à l'aide canadienne à Cuba	0	6	0	0	0	0	6
Steve Biko	0	0	0	0	10	0	10
Pressions pour que le Canada demande à l'ONU l'institution d'une enquête en Ouganda	0	67	13	0	0	0	80
Appui de la demande canadienne d'enquête en Ouganda	0	184	6	0	0	0	190